

actuelles vont être progressivement remplacées en Europe par des bombes B61-12 plus précises et modulables. La course à l'armement est relancée également par les récentes déclarations de D. Trump sur la production de mini-bombes atomiques et sur la sortie du traité FNI (INF en anglais) signé avec l'Union soviétique en 1987 interdisant en Europe les missiles à courte et moyenne portée (500 à 5500 km), et par la mise au point annoncée par les russes de missiles hypersoniques (Mach 10 ou plus) rendant caducs les moyens actuels du bouclier antimissile. Tout cela représente une grave menace pour la sauvegarde de la planète.

L'autre « front » de développement de l'OTAN est le Pacifique, avec des projets de renforcement des liens avec le Japon, la Corée du Sud, les Philippines,... contre la Chine.

Les alliances conjoncturelles actuelles de la Turquie, membre important de l'OTAN, notamment avec la Russie pour l'achat d'armement, et ses actions militaires contre des alliés des USA et de pays de l'OTAN, dont la France, crée une situation qu'il est difficile d'évaluer immédiatement, non plus que ses conséquences à plus long terme.

Nos revendications



Le Collectif français « Non à l'OTAN, non à la guerre » regroupant plus de 60 organisations est coordonné par le Mouvement de la Paix. Ce collectif fait partie d'une coalition internationale « No-to-War, No-to-Nato » qui exige la dissolution de l'OTAN. Elle organise des contre-sommets de l'OTAN chaque fois qu'un sommet est organisé : le prochain se tiendra du 30 novembre au 3 décembre 2019 à Londres.

Nous demandons au Gouvernement français de faire sortir complètement notre pays de l'OTAN et nous incitons les autres peuples à exiger avec nous la dissolution de cette alliance militaire. Comme cela devrait être déjà le cas, les moyens de défense seront ensuite coordonnés par les Nations Unies.

Nous demandons la suppression des armes nucléaires stratégiques, c'est-à-dire lancées par des avions, qui renforcent l'insécurité sur le sol européen. Nous exigeons le respect scrupuleux du traité NIF sur les missiles à moyenne portée en Europe par toutes les parties.

Nous demandons au gouvernement français une totale transparence sur les stratégies militaires, sur les engagements mutuels pris avec d'autres pays et sur les ventes d'armes à l'étranger.

Demande d'informations complémentaires

Prénom Nom

Département : Courriel :

Je souhaite être tenu(e) au courant des initiatives prises par le Collectif de 60 organisations françaises « Non à l'OTAN, non à la guerre » (www.otan-non.org et www.no-to-nato.org).

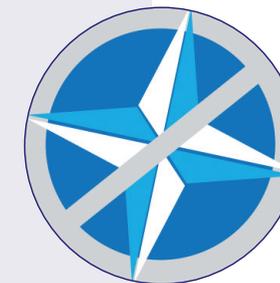
Je demande que la France quitte l'OTAN

Je demande que la France mène une action internationale pour la dissolution de l'OTAN

Date et signature

NON à la guerre

NON à l'OTAN



www.otan-non.org

www.no-to-nato.org

L'OTAN, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, (en anglais NATO), a été créée en 1949 comme une réponse politique et militaire à l'expansion des régimes socialistes et à toute tentative de remise en cause de l'ordre capitaliste. Son budget est 130 fois environ plus important que celui de l'ONU et l'OTAN a souvent exprimé la volonté de vouloir s'y substituer.

Sa composition

Les pays membres

Début 2019, 29 pays la composent : Albanie, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Monténégro, Slovénie, Turquie, USA. Macédoine du Nord en 2019 sans doute.

Le pays « accueillant » le plus gros contingent de troupes des USA et de l'OTAN est l'Allemagne : base principale à Ramstein près de Francfort (55000 personnes). Les structures internes de l'OTAN sont calquées sur celles du ministère US de la Défense, le Pentagone. Pour permettre son expansion, l'OTAN a inauguré en 2017 à Bruxelles un nouveau siège de 250 000 m².

Des accords de partenariat ont été signés avec de très nombreux pays répartis dans le monde entier, y compris en Extrême Orient et dans l'océan Pacifique. Certains partenariats sont un préalable à l'adhésion. La Colombie est devenue en 2018 un « partenaire mondial » de l'OTAN, le premier en Amérique latine.

En 2015, 3 pays ont signé un accord de coopération avec l'OTAN, accords ayant pratiquement toutes les caractéristiques d'une adhésion : Suède, Finlande, Ukraine. L'extension de l'OTAN dans les pays proches de l'ex-URSS, dont les pays baltes, s'est faite contrairement à l'accord entre la Russie et les pays européens de l'Ouest qui conditionnait la réunification de l'Allemagne. L'OTAN se renforce désormais dans les Balkans (6 pays en attente), constituant ainsi de véritables poudrières proches des frontières avec la Russie. Les USA demandent que l'entrée dans l'UE soit conditionnée par l'entrée préalable dans l'OTAN. Le rôle de l'OTAN dans la guerre en Ukraine est avéré depuis plusieurs années. 81 manœuvres militaires sous l'égide de l'OTAN ont eu lieu en Europe en 2018 : parmi elles, les manœuvres Trident en Norvège (oct-nov 2018) ont été les plus importantes depuis la fin de la guerre froide. La Suède met à la disposition de l'OTAN une grande partie de sa région arctique pour servir de base d'entraînement de troupes en régime de très grands froids. Les décisions des G7 sont complémentaires de celles de l'OTAN et de ses partenaires.

■ Défense européenne

22 pays de l'Union Européenne (UE) sur 28, regroupant 94% de sa population, sont membres de l'OTAN. Au sein de l'UE, il existe d'autres accords liés à une politique de défense à plusieurs vitesses et avec des pays partenaires spécifiques : PESCO (Coopération structurée permanente), AED (Agence européenne de Défense) et E2I (Initiative européenne d'intervention).

Les liens entre l'Union Européenne et l'OTAN sont étroits, consubstantiels. Le débat sur l'Europe de la Défense, ou sur une « armée européenne », relancé par E. Macron, soutenu par A. Merkel, confirme l'accord de fond avec l'OTAN sur la stratégie à mener : la totale interopérabilité des forces est affirmée dans le dernier Livre Blanc de la Défense français et dans la Loi de Programmation Militaire 2019-2025. Le retour furtif de la France dans le commandement de l'OTAN en 2009 a été fait sans débat ni public ni parlementaire.

Selon les conditions du Traité (article 5 contenant l'assistance collective entre les pays), l'appartenance au commandement militaire intégré de l'OTAN nous engage dans une démarche guerrière sous la conduite des USA et impose que notre pays puisse être impliqué malgré lui dans des conflits et des guerres ne le concernant pas. La dérive atlantiste s'accélère. Cette clause est d'autant plus dangereuse que la rupture unilatérale par les USA du traité INF sur les missiles à moyenne portée (cf. les euromissiles !) désigne de nouveau l'Europe comme la cible principale dans un conflit entre les USA et la Russie. L'OTAN est en Europe la principale force nucléaire militaire, ce qui génère une contestation de plus en plus forte en Italie, aux Pays Bas, en Belgique et en Allemagne. La présence d'armes atomiques US dans ces pays non dotés est contraire au Traité de Non-Prolifération Nucléaire, TNP.

La volonté de faire de l'UE une puissance militaire plus autonome vis-à-vis des USA ne remet pas en cause l'appartenance à l'Otan. Des pas sont faits, à l'initiative de la France, vers une « armée européenne » sur la base de la coopération renforcée avec l'Allemagne. Des bases militaires franco-allemandes liées à l'OTAN sont installées en France, comme à Evreux (27). A cela il faut ajouter les 4 traités entre la France et le Royaume Uni sur la coopération militaire, y compris nucléaire. Ces traités bilatéraux ne sont pas remis en cause par le Brexit.

Le binôme militaro-industriel se renforce entre la France et l'Allemagne, avec le développement partagé prévu de secteurs comme l'aéronautique (projet SCAF, Système de Combat Aérien du Futur) et les blindés (KNDS). Mais la concurrence entre les fabricants étatsuniens et européens pour le renouvellement des flottes d'avions de combat dans les États membres de l'OTAN est faussée à cause de la compatibilité qu'elle exige avec les systèmes d'armement d'origine étatsunienne. Ce qui bénéficie principalement aux F-35 US. La politique actuelle de « smart defence » renforce la mainmise des entreprises étatsuniennes sur les entreprises européennes.

Ses actions se développent en Afrique : surveillance et logistique surtout, dans les régions subsaharienne et sahélienne mais aussi dans le Maghreb, le Machrek (Libye) et le Soudan (Darfour), par exemple. Un partenariat a été signé avec l'Union Africaine.

■ Son objectif :

C'est à la fois une alliance militaire et une alliance politique pour « promouvoir les valeurs démocratiques », c'est-à-dire celles du capitalisme. L'OTAN a été créée en partie pour se prémunir contre un renouvellement du « coup de Prague » en février 1948 où les Tchécoslovaques se sont dotés d'un gouvernement socialiste.

Des sommets des pays de l'OTAN sont organisés désormais tous les ans : Strasbourg en 2009, Lisbonne en 2010, Chicago en 2012, Newport (Pays de Galles) en 2014, Varsovie en juillet 2016, Bruxelles en 2017 et en 2018. En 2019, pour son 70^{ème} anniversaire, sommet à Washington D.C.(USA) en avril, puis à Londres les 3 et 4 décembre 2019.

■ Sa politique

Au sommet de Lisbonne (2010), l'OTAN demandait à l'Europe de prendre en charge le financement de sa sécurité pour que les USA puissent consacrer majoritairement leurs efforts militaires en Extrême Orient, de fait pour faire face à la Chine. En 2014, au sommet de Newport (UK), la stratégie change face à la Russie qui est redevenue une force politique et militaire : l'Europe redevient un enjeu important, il est alors « demandé » que les pays adhérents aient un budget de la Défense d'au moins 2 % de leur PIB. La France a donné son accord. En 2018, l'OTAN se tourne vers l'Arabie saoudite et les émirats : on parle parfois d'OTAN arabe.

En 2018, l'UE, à la demande de l'OTAN, a entamé la mise en œuvre d'une Coopération Structurée Permanente, la PESCO, décidée depuis plus de 5 ans. Son objectif est à la fois de rendre plus faciles et plus rapides les mouvements de troupes vers la frontière russe (renforcement de ponts, franchissement de frontières, agrandissement d'aéroports, etc.) et de sécuriser les relations aériennes, informatiques et maritimes transatlantiques. Le financement est assuré par les pays concernés, sous le contrôle de l'OTAN. On peut évoquer un accord de « Schengen militaire ».

■ Illégalité de l'OTAN

Au regard du Droit International, sur la base de la Charte des Nations Unies, l'OTAN est une organisation illégale à plusieurs titres : interdiction des organisations de défense préventive, l'Atlantique Nord n'est pas une région telle que définie par l'ONU pour servir de base à des organisations régionales, méconnaissance des textes régissant la nature des conflits, notamment en matière de « légitime défense ».

De fait, les principaux pays de l'OTAN ont comme objectif à peine dissimulé de faire de l'OTAN le bras armé de l'ONU et de remplacer celle-ci, à sa manière, pour une « pax americana ».

L'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) avait été créée sur la base des Accords d'Helsinki signés en 1975 pour servir de lien entre l'URSS, les pays de l'Est européen et les pays occidentaux. Depuis la Charte d'Istanbul en 1999, l'OSCE est liée à l'OTAN et les principes d'Helsinki sont oubliés.

■ Son budget

Le calcul des budgets d'armement officiels doivent évidemment être pris avec beaucoup de précautions ! Selon le SIPRI, le budget de la défense réel de la France était d'environ 2,3% du PIB en 2018 alors que le chiffre officiel est de 1,78% (pour l'Allemagne, 1,2% du PIB). Le budget de l'OTAN représente 963 Md\$, pour un budget mondial d'armement de 1822 Md\$ en 2018. Ce montant devrait augmenter en 2019. Les dépenses des USA pour leur défense représentent 73 % des dépenses militaires de l'ensemble des pays de l'OTAN, ce qui confirme leur très grande dépendance à son égard. Le budget militaire russe, 61.4 Mds\$, est légèrement inférieur au budget français, 63.8 Mds\$, et il est plus de 10 fois inférieur au budget militaire étatsunien.

■ Situation début 2019

Nous assistons à une escalade dans les relations entre l'OTAN et la Russie marquée par la multiplication des manœuvres en Europe orientale (bien plus importantes que celles de la Russie avec la Chine en Sibérie), la mise en place du bouclier antimissile dans les pays d'Europe centrale et orientale et la mise en œuvre de la PESCO. La « National Defense Strategy (NDS) et la « Nuclear Posture Review » (NPR) annoncées en 2018 envisagent une attaque nucléaire en première frappe contre des armes conventionnelles et elles abaissent le seuil d'emploi des armes nucléaires. Les bombes atomiques US



	UE	OTAN	E21	PESCO	AED
USA					
Turquie					
Suède					
Slovénie					
Slovaquie					
Royaume Uni					
Roumanie					
République Tchèque					
Portugal					
Pologne					
Pays Bas					
Norvège					
Monténégro					
Malte					
Luxembourg					
Lituanie					
Lettonie					
Italie					
Islande					
Irlande					
Hongrie					
Grèce					
France					
Finlande					
Estonie					
Espagne					
Danemark					
Croatie					
Chypre					
Canada					
Bulgarie					
Belgique					
Autriche					
Allemagne					
Albanie					